RGPD : LA CONFORMITÉ EN PRATIQUE
POUR LES « PETITS » ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES, SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

Le règlement général relatif à la protection des données personnelles (RGPD), en application à partir du 25 mai 2018, s'impose à tous les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux de façon particulière en raison des données sensibles que ces derniers traitent dans le cadre de leur activité.

Dans la démarche de mise en conformité, cette formation pratique propose de répondre à des questions telles que : quelles sont les priorités ? Quels outils mettre en place ? Quelle organisation mettre en œuvre au sein de votre établissement ? Quel plan d'action pour votre structure ?

La formation est spécialement destinée aux « petits » établissements qui peuvent se sentir démunis face à ce nouveau règlement.

OBJECTIFS

- Clarifier la notion de mise en conformité : les aspects sécurité et organisationnel
- Connaître et prendre en main les outils de mise en conformité du RGPD
- Identifier vos traitements de données personnelles et repérer les données sensibles
- Comprendre le mécanisme des procédures renforçant les droits des personnes
- Maîtriser le pilotage d'une mise en conformité dynamique à travers des audits réguliers

1ere session
3 mai, à Paris
2e session
7 novembre, à Paris

325€ *par personne*

1 jour

01 53 98 95 03 – formation@fehap.fr

Prérequis

Connaissances de base du secteur sanitaire, médico-social et social et sensibilisation à la protection des données personnelles

CONTENU

Les enjeux renforcés et encadrés en matière de protection des données personnelles : nouvelles obligations, nouveaux outils et nouvelle gouvernance

- Des acteurs impliqués : responsable de traitement et sous-traitant
- Contrats et contrôle des sous-traitants – Grille d'analyse
- Registre des activités de traitement
- Délégué à la protection des données (Data Protection Officer – DPO)
- Renforcement des droits des personnes concernées : comment s'appliquent-ils dans le secteur ?
- L'acculturation des équipes et la communication interne

Présentation et analyse d'exemples de traitements de données personnelles (ressources humaines) et de données personnelles de santé (usagers)

L'analyse d'impact : sensibilisation aux mesures de sécurité et aux outils

- Logiciel PIA de la CNIL : comment ça marche ?
- Présentation d'un scénario : exemple d'analyse d'impact sur un traitement de données personnelles sensibles (dossier patient)

Travaux en groupes

- Saisie de traitements de données personnelles (RH et usagers) dans un registre de traitements (sous Word)
- Gérer les demandes d'exercice des droits des personnes concernées par les traitements : comment analyser une demande d'exercice des droits des usagers et du personnel ?
- Gérer les notifications en cas de violation de données personnelles : quels sont les délais et procédure de notification à la CNIL ? Qui doit notifier ?
- Cas pratiques : rédaction des procédures internes en matière de droits et construction des logigrammes

Le pilotage des audits organisationnels, des procédures et de la communication interne et externe : comment implémenter le concept d'Accountability (responsabilité) en pratique dans la mise en conformité ?

! *Venir avec un ordinateur ou une tablette disposant du logiciel Excel (ou équivalent)*

IMPRIMEZ UN BULLETIN D'INSCRIPTION

REMPLISSEZ UN BULLETIN D'INSCRIPTION EN LIGNE

PUBLICS

- Directeurs
- Directeurs-adjoints
- Qualiticiens
- Responsables informatique
- Tout professionnel impliqué dans les questions relatives aux données personnelles

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pédagogie interactive alternant :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Étude de cas pratiques et échanges
- Mise en situation : prise en main des outils
- Travaux en groupes

Grille d'auto-évaluation des acquis de la formation

INTERVENANTS

- Juriste en droit de la santé - formateur-consultant et concepteur d'outils de gestion de la protection des données